

## COMPTE RENDU CA du LUNDI 2 MAI

### **Absents excusés :**

Marie Hélène, Hafeda, Claire, Patrick Jourdan, Georgina, Amal

### **Présents :**

J. Luc, Véronique, Dominique, Chantal, Kassandra, Michel, Camille, Elisabeth, Monique, Anne, Patrick A., MOG, Elise, Loïc

### **Associer le CA à l'élaboration de l'ordre du jour :**

Un mail a été envoyé à tous les membres du CA leur demandant leurs suggestions pour l'ordre du jour de ce CA. Plusieurs propositions sont parvenues au bureau, certaines concernant des questions qui étaient d'ores et déjà envisagées, mais pas toutes. Le but de cette démarche est d'éviter les oublis d'une part et de faire en sorte que chacun soit davantage impliqué d'autre part.

L'idée est accueillie positivement par l'assemblée. l'ordre du jour est élaboré une semaine avant le bureau qui précède la CA. Les questions doivent donc être proposées en tenant compte de cette réalité.

Les membres du CA seront sollicités pour rappel pendant quelques mois jusqu'à ce que ce fonctionnement soit intégré par tous.

### **Mieux se connaître :**

il s'agit de compléter la présentation des membres du CA commencée le 14 mars, certaines personnes ayant alors été absentes

#### **Élisabeth :**

Elle a fait une longue carrière d'assistante sociale dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle n'était pas d'accord avec ce qu'elle voyait concernant le traitement des mineurs non accompagnés. C'est pourquoi à la retraite, elle est venue à l'ASTI. Elle a d'abord participé à l'accueil courrier puis est entrée au CA. Elle participe aussi à l'aide alimentaire. Elle se sent un peu gênée de ne pouvoir faire plus .

#### **Amal :**

Absente excusée. Présentée par MOG. Elle est réfugiée syrienne. Rentrée au CA en 2021. Elle regrette beaucoup de ne pas pouvoir assister aux réunions car elle travaille toujours en période scolaire le lundi soir à 17 heures. Elle est heureuse de pouvoir assister au moins aux réunions passerelle.

Il est demandé qu'à partir de septembre, les CA soient programmés sur des jours et créneaux horaires permettant à tous les administrateurs d'y participer.

**Marie Hélène :**

Absente excusée elle est présentée par Monique **je n'ai pas noté ce que tu s dit Monique désolée...  
peux tu remédier à mes failles**

**Proposition de la FASTI pour une rencontre inter ASTI :**

Certains administrateurs regrettent qu'une réponse négative ait été apportée par le bureau sans concertation avec le CA. Le bureau explique sa position par le surcroît de travail que vont amener le bouleversement du service juridique, le déménagement et la réorganisation des domiciliations postales qui va en découler. D'autre part, en termes de locaux, nous ne serons pas encore tout à fait installés .

Camille propose de prendre en charge la location d'une salle au 1921 et l'organisation matérielle de la journée. Anne s'associe à elle pour ce travail.

Il reste à envisager une thématique pour cette journée. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CA

**Révision du salaire d'Élise :**

Cette question avait été évoqué lors du dernier CA. L'augmentation de salaire d'Élise a été acté suite à l'entretien annuel. Augmentation de 150 euros bruts par mois.à dater de janvier. Prime de 1000 euros (dite prime macron), sans cotisations sociales.

**Courrier université**

Pour rappel ce courrier fait suite à des propositions contradictoires du carré international qui dans le même temps propose des heures de formation gratuite pour les exilés ukrainiens et réduit les possibilités d'exonération de frais de scolarité pour les ressortissants des autres pays. Un courrier de protestation est à l'étude (joint à l'ODJ de ce CA). Quelques fautes de français et tournures maladroites. Par ailleurs les statuts autres que réfugiés et demandeurs d'asile ne sont pas envisagés (étudiants, regroupement familial, santé...) Dominique propose de retravailler le texte. Celui-ci sera ensuite envoyé au président du carré international avec copie au président de l'université et aux deux vice-présidents.

**Sollicitation pour des actions qui concernent les migrants mais dépassent en même temps leurs propres problématiques :**

Nous sommes sollicités par des collectifs comme anti fascisme et solidarité ou contre la guerre en Ukraine. Les actions de ces collectifs ne sont pas sans lien avec ce que nous défendons. Pour autant elles dépassent largement notre cercle d'action et à un moment donné nous ne pouvons que nous

sentir en décalage. L'ASTI ne lutte pas spécifiquement contre les guerres, elle lutte contre les effets des guerres, les déplacements que celles-ci provoquent et pour un accueil digne des personnes déplacées. Comment adhérer à un tract rédigé par d'autres qui ont d'autres objectifs ?

Concernant les ukrainiens, nous sommes tout autant préoccupés par les ressortissants d'autres pays. A ce jour il n'y a pas de glissement en termes de logement, nous n'avons pas connaissance de migrants expulsés de leur logement pour y mettre des ukrainiens. En revanche nous sommes interpellés par des personnes qui résidaient en Ukraine sans titre de séjour ou étaient étudiants. Une rencontre est prévue avec Etienne Adam, responsable du comité de lutte contre la guerre en Ukraine.

Concernant anti fascisme et solidarité, camille et Anne, interpellées dans le cadre d'anordie ont rencontré Catherine Pelletier d'alternatiba. Elles ont apporté des précisions sur certains points et corrigé quelques malentendus concernant notamment l'origine de cette manif (qui faisait suite à la marche des solidarités)

### **CER :**

La mairie d'Hérouville nous demande de signer ce contrat pour obtenir notre subvention. Sur le conseil de S3A, nous allons signer puisque nous n'avons pas le choix mais nous accompagnerons notre signature d'un courrier. 2 modèles de courrier ont été joints à la convocation.

Après débat il s'avère qu'aucun d'eux ne convient tout à fait. Dominique note les remarques de l'assemblée et propose de refaire une « mouture » plus conforme à nos souhaits.

### **Pôle juridique :**

Dominique a annoncé son départ à court terme. Il assumait une charge de travail qu'il évalue à un mi-temps.

Plusieurs perspectives sont envisagées : réduire le nombre de dossiers pris en charge, embaucher un juriste supplémentaire...

La cimade actuellement est débordée et ne pourra pas nous relayer, la diminution du nombre de dossier ne semble donc pas être une bonne idée. Pourrait-on confier des missions plus lourdes aux étudiants qui assistent Élise ? Cela pose un problème de stabilité. Embaucher une de ces personnes ? J. Luc dit que côté trésorerie cela est réalisable, Camille, forte de son expérience à la FASTI pense qu'il n'y aura pas de problème de recrutement. Elle s'engage à nous faire parvenir un modèle de fiche de poste.

Quoiqu'il en soit, il faudra envisager un bureau supplémentaire.

### **Projet locaux :**

De façon synthétique est évoqué le problème de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Celui-ci ne semble pas possible si nous nous installons au rez-de-chaussée comme nous l'avions envisagé préalablement. 2 perspectives émergent : soit nous installer au premier étage dans des salles accessibles par l'ascenseur, soit installer une salle dédiée, mutualisée pour l'accueil des handicapés à la sortie de l'ascenseur. Une visite des locaux est prévue le jeudi 5 mai. Un CA exceptionnel sera mis en place pour décision.

### **Concert :**

Le gain est de 2200 euros à partager avec la cimade.

### **Les migrants et le travail :**

Deux propositions sont arrivées en même temps à l'ASTI :

- D'un côté une étude transmise par l'association brestoise digemer., Cette étude concerne un « accord provisoire de travail pour favoriser l'intégration et la régulation ». Elle a été réalisée à la demande de Monsieur Didier Le Gac, Député de la 3ème circonscription du Finistère.

Pour rappel, avant la mise en place de l'ADA, en 1990, les demandeurs d'asile pouvaient travailler. Il y a 2 ans, « entraide protestante » a mené une réflexion sur la mise au travail des sans papiers . Camille s'engage à rechercher ce document Il nous appartiendra ensuite de déterminer quelle suite nous donnons à l'initiative brestoise.

- Par ailleurs un projet de Midola qui, en liaison avec un sociologue de l'université de Caen voudrait récolter des témoignages de personnes qui travaillent (souvent sans être déclarées). Pour ce faire, Midola demande à être mise en relation avec des personnes concernées. Du côté des ateliers de français, elle se heurte à des résistances, aussi bien de la part des migrants que des profs. Tous redoutent les conséquences pour les travailleurs comme pour les employeurs.

L'assistance considère que le contact sur un sujet aussi délicat ne peut pas être indirect : Il serait sans doute nécessaire que Midola passe dans les groupes, explique son projet, nous une relation de confiance avec les personnes concernées, rassure ceux qui peuvent témoigner quand à la confidentialité des entretiens. Elle avait procédé de la sorte pour la rédaction de son premier livre. MOG en reparle avec elle.

### **Infos :**

**Foot :** journée organisée par des étudiants de l'IRTS le 5 mai

**Questionnaire FASTI :** 4 personnes se sont regroupées pour le remplir. Dominique était absent excusé. Une réunion de travail est prévue à la FASTI suite aux retours.

